UN CHEMINOT EUT LA TÊTE ÉCRASÉE A AULNOYE

Vendredi, à 16 heures, un tragique accident s'est produit au dépôt des machines de la Compagnie du Nord, à Aulnoye.

Le sous-chef de brigade, Legrand Charles, âgé de 46 ans, effectuait une réparation à un tender de locomotive. Il avait amarré le tender à un pont roulant avec un câble de chanvre.

Sous le côté soulevé, il plaçait une poutre de cinquante centimètres carrés, mais pour la placer à l'endroit qu'il le voulait, il engagea la tête et l'avant du corps sous le tender.

Ce travail allait être terminé, mais à ce moment le câble se rompit sous le poids des quatre tonnes qu'il supportait et l'abattit sur l'infortuné sous-chef de brigade.

Aussitôt le chef de dépôt M. Lavieville fit dégager le corps à l'aide de crics, quand on y parvint la tête qui était complètement écrasée, n'était plus qu'une masse informe, les épaules avaient subi le même sort.

Transporté à l'infirmerie de la gare en attendant la mise en bière, le corps a été ensuite reconduit au domicile du défunt.

Cet accident a produit parmi le personnel des ateliers du dépôt, une profonde émotion.

DEUX MORTS, UN BLESSÉ, DANS UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE A BRUXELLES

(De notre rédaction belge)

Vendredi, à 7 h. du matin, une automobile roulait à vive allure dans l'allée centrale de l'avenue Louise à Bruxelles. A hauteur de la chaussée de Vleurgast, l'automobile, par suite d'une fausse manœuvre, alla se jeter contre la borne lumineuse. Elle fit deux tours sur elle-même, renversa un poteau indicateur et alla se jeter, en s'écrasant, contre les arbres de l'allée des Cavaliers. M. Thiry, frère d'un agent de change, qui conduisait, fut jeté à 20 mètres en avant de la voiture et tué sur le coup. M. Melotte fut lancé à deux mètres à gauche de la voiture et grièvement blessé. Le troisième occupant fut lancé contre un arbre avec une violence inouïe. Il eut la tête réduite en bouillie, les membres brisés, on recueillit sur le sol les intestins. Il était tellement déchiqueté qu'on n'a pas encore pu établir son identité. On croit qu'il serait un parent de M. Thiry. Il avait, la veille de la Saint-Nicolas, eu ses cinq fillettes asphyxiées par le gaz, ainsi que notre journal l'a rapporté.

UN DIRECTEUR DE THÉATRE BLESSÉ DANS UNE AUTRE COLLISION

M. Poot, directeur du Théâtre Flamand à Bruxelles, a été grièvement blessé hier dans une collision d'autos, rue Royale-Ste-Marie. Il a été blessé à la tête et à l'épaule.

UN REMORQUEUR A COULÉ DANS LA MEUSE : UN NOYÉ

(De notre rédaction belge)

Vendredi, une péniche descendait la Meuse à Huy. Un remorqueur était relié à cette péniche par la câble et laissait office de frein contre le courant assez fort. Il manœuvrait en marche arrière. A un moment donné, le câble se rompit et la péniche s'en alla se jeter contre le vieux pont de pierre qui date de plusieurs siècles. Elle s'arcboula contre la première pile du pont et elle y resta accolée sans avarie, mais le remorqueur voulut alors passer entre la péniche et le bord du fleuve. Malheureusement, il craqua le mur du quai et son étrave fut défoncée. L'eau s'engouffra dans le bateau qui coula aussitôt. Un des bateliers, M. Van de Coel, qui se trouvait près de la machine, fut noyé. Il était originaire de Liége.

VINGT PUITS EN GRÈVE DANS LA SARRE

Sous la pression des chômeurs, le travail n'a pas été repris hier matin dans un grand nombre de mines du territoire de la Sarre.

Plus de vingt puits sont en grève.

MORT DE M. HUGH WALLACE EX-AMBASSADEUR DES ETATS-UNIS

M. Hugh Wallace, ancien ambassadeur des Etats-Unis en France, est décédé à l'âge de 67 ans. Il fut ambassadeur en France de février 1919 à juillet 1921. Il avait succédé à M. William Charp, et peu de diplomates ont au, aussi bien que lui, gagner la sympathie du pays où il résidait.

L'ACCORD NAVAL DE LONDRES MIS EN VIGUEUR PAR M. HOOVER

Le président Hoover a voulu commencer l'année nouvelle par un geste symbolique et a signé une proclamation déclarant en vigueur maintenant que les ratifications nécessaires sont acquises, le traité naval de Londres, en ce qui concerne les Etats-Unis.

PRISONNIER DES MAURES

On apprend que Villa-Cisneros, que le capitaine espagnol Burguette, qui était parti afin de rechercher les aviateurs perdus dans le Rio del Oro, a été obligé d'atterrir à son tour. Il serait actuellement prisonnier des Maures nomades de la région du Nord de Ville Cisneros.

3 MATELOTS FRANÇAIS BLESSÉS AU COURS D'UNE TEMPÊTE

Le vapeur français « Nicolas-Toussaint », se rendant de Boulogne à Bayonne, a relâché à Portland (comté de Dorset), trois membres de son équipage ayant été blessés au cours de la tempête qu'il a rencontrée dans le Manche.

Un des blessés, qui est dans un état grave, a été transporté à l'hôpital de Weymouth.

LE « DÉSARMEMENT » EN ITALIE

On apprend que la marine italienne a lancé cet dent l'année 1930, un navire-éclaireur, six sous-marins, sept croiseurs et deux contre-torpilleurs, représentant un tonnage global de 59.513 tonnes.

ÉCRASÉES SOUS UN MUR

Une tempête violente a soufflé de Valence sur la ville causant des dommages importants : sur la route d'Alborova, un pan de mur s'est écroulé, ensevelissant trois personnes. L'une d'elles a été tuée, les deux autres sont grièvement blessées.

ECHOS et CARNET

CALENDRIER. — Samedi 3 janvier 1931

Soleil : Lever à 7 h. 46 ; coucher à 16 h. 04.
Lune : Lever à 14 h. 32 ; coucher à 7 h. 06.
Aujourd'hui : Sainte-Geneviève. Demain : Saint-Higobert.

METEOROLOGIE. — Station de Lille. — Observations faites le 2 janvier 1931, à 18 heures :

Baromètre : 734 mill. 7 ; hausse depuis la veille à 9 heures : 11 mill. 7.
Thermomètre : Fronde : 4.4 ; minima : 0.0 ; maxima : 7.2.
Etat hygrométrique : 95 ; Hauteur d'eau tombée depuis la veille à 9 heures : 5 mill. 1 ; Direction du vent : Sud-Ouest ; Force : assez fort ; Direction des nuages : Sud-Ouest ; Etat du ciel : couvert.
Temps probable pour aujourd'hui : un peu froid, brumeux.

PREVISIONS DE L'OFFICE NATIONAL. — Région Nord. — Ciel couvert avec pluie, devenant par l'Ouest très nuageux avec pluie intermittente ou bruine ; vent de Sud 5 à 6 m., croissant, température minimum en hausse le 4 à 2 degrés sur la veille.

DE PASSAGE. — Par le paquebot anglais « Isle of Thanet » sont arrivés à Maritime, à 14 h. 35, sir Edward Fitzroy, speaker à la Chambre des Communes et sa femme, partis pour Monte-Carlo par la route bleue.

SERRÉ ENTRE 2 CAMIONS A PONT-A-MARCQ

Un accident s'est produit jeudi à Pont-à-marcq.

En passant à Pont-à-Marcq, dans le courant de l'après-midi, M. Edouard Duquesnoy, de ROOST-WARENDIN, accompagné de son fils André, s'arrêta chez M. Lefebvre, afin de s'approvisionner en essence.

Alors que M. Lefebvre servait son client, survint de la direction de DOUAI un gros camion de la maison Florentin Despret, entrepreneur de transports à ROUBAIX et en remorquant un second appartenant à M. Worms et piloté par M. Bonneel, chauffeur, 19, rue Princesse, à LILLE, M. Duquesnoy, se rendant compte qu'un accrochage allait se produire, fit des appels pour attirer l'attention des conducteurs.

Le chauffeur du premier véhicule, se rendant compte du danger, donna un brusque coup de volant à gauche, mais le second camion monta sur le trottoir droit et, revenant sur la route, tamponna l'auto de M. Duquesnoy. Le fils de ce dernier, qui se trouvait derrière le véhicule, n'eut pas le temps de se garer et fut serré entre les deux camions, ce qui lui provoqua de très graves blessures au bras droit, qui nécessitèrent son transfert à la clinique du docteur Picard, de Douai.

En outre, l'auto de M. Duquesnoy a subi des détériorations importantes.

CONDAMNÉ PAR CONTUMACE UN ROUBAISIEN D'ORIGINE VIENT D'ÊTRE ACQUITTÉ

Un garçon qui, en 1921, fut condamné, à *Douai*, pour vol d'une motocyclette et vol d'une somme de 1.650 fr., à vingt ans de travaux forcés par contumace, comparaissait hier, devant la Cour d'Assises de la Seine, pour répondre de cette faite.

L'accusé, Joseph Vincent Vermalen, fils de Marie Sophie Vermalen, est né le 25 avril 1898, à *Roubaix*.

Arrêté après le vol de la motocyclette, Vermalen fut mis en prison à *Lille*, mais la guerre survint. Lille fut envahie. Au bout de trois ans, le Procureur de la République de Lille ordonna la mise en liberté provisoire de Vermalen. Liberté de courte durée, car les Allemands envoyèrent Vermalen en Allemagne, où ils le firent travailler. Il s'évada et revint en France un peu avant l'armistice. Il accomplit son service militaire après quoi il épousa une veuve de guerre et se mit à travailler.

En 1929, Vermalen, qui croyait l'histoire de son vol enterrée fut tout à fait surpris d'apprendre par hasard qu'en 1921, il avait été condamné, par les Assises, à 20 ans de travaux forcés par contumace en même temps que ses complices. Vermalen courut se constituer prisonnier.

L'avocat général Lagarde, tenant compte de la bonne conduite de Vermalen, a demandé lui-même aux jurés de se montrer indulgents.

Me Maurice Garçon a plaidé l'acquittement, et c'est cette thèse qui fut adoptée.

LE PROCÈS DE Mme HANAU

Hier, à la dix-neuvième audience du procès de la Gazette du Franc, on entendit MM. Lioret, chef des démarcheurs, et Lhéritier, chef de la comptabilité de la « Gazette ». M. Lioret raconte que le juge d'instruction a déformé sa déposition et que ce qu'il a lu ensuite n'était pas conforme à ce qu'il en avait dit. « Ainsi, je n'ai jamais raconté que l'affaire de la « Gazette » était une escroquerie ». M. Lhéritier reconnait qu'à son arrivée la comptabilité n'était pas très bien tenue, mais après cela fut bien modifié. M. Sacazan, un banquier, a versé 800.000 fr. à la « Gazette ». A la demande du Président, Mme Hanau déclare que cette somme est allée dans les réserves de ses syndicats.

M. de Gravonne, chef des démarcheurs, continue la série des témoins à décharge et déclare : « Tout marchait bien à la « Gazette » et si on avait laissé l'affaire suivre son cours, vingt millions seraient rentrés dans les coffres de la « Gazette ».

Il ajoute : « Je n'ai rien vu de plus désolant que l'arrêt du 3 décembre qui immobilisa une machine en plein rendement ».

Un démarcheur, M. Henri Bourgeois fils, tient le même langage, puis M. Marquette, qui avait un Stand de la « Gazette » à la foire de Reims, estime également qu'il n'y avait aucune raison valable pour arrêter l'essor de cette maison. Les débats continueront aujourd'hui.

L'AISNE ET LA MARNE EN CRUE

Les pluies torrentielles tombées depuis 48 heures ont provoqué une crue importante de la Marne, de l'Aisne et de leurs affluents.

A Vitry-en-Perthois, la Saulx, considérablement grossie, déborde sur certains points. A Troissy, la tempête a arraché au vieux moulin un énorme chêne centenaire qui, dans sa chute, a coupé en deux la maison des époux Machelin, cultivateurs, causant de gros dégâts. On ne signale pas d'accident de personne.

UN NOTAIRE DISPARU

Le Parquet de Tours s'est transporté à Savigné-sur-Lathan, à la suite du départ précipité du notaire de la localité, Me Haigneré, âgé de trente-deux ans.

On prétend que le notaire a subi de grosses pertes d'argent et que ses affaires marchaient très mal depuis quelque temps.

Les scellés ont été apposés sur l'étude, et des recherches ont été entreprises pour retrouver le notaire, qui doit laisser un passif assez élevé.

La nouvelle de ce départ précipité a causé une très vive émotion dans la région.

LA TÊTE BROYÉE CONTRE UN MUR

Le nommé Garcia, joueur de football, revenait en autocar de Fez, où il avait joué un match, quand il se pencha à la portière au moment où le véhicule arrivait à la porte de la ville de Meknès ; il eut la tête broyée et la mort fut instantanée.

DOUZE VICTIMES D'UNE COLLISION

Un autocar faisant le service de Vienne à Grenoble, passait près de Saint-Jean-de-Gournay, quand il entra en collision avec un camion chargé de bois et conduit par le chauffeur Collion. Le choc fut des plus violents. L'autocar transportait 25 voyageurs qui furent tous projetés contre l'avant du véhicule.

Dix voyageurs furent plus ou moins grièvement blessés. Le conducteur du camion et un ami, M. Marius Groleas, qui se trouvaient sur le siège, à côté de lui, ont été également blessés de façon grave.

AVEZ-VOUS LU NOTRE
ALMANACH
POUR 1931 ?

VOUS Y CONSULTEREZ :

L'Oracle des jeunes gens à marier. — Le traité de culture physique. — Les recettes de beauté. — Comment faire de la photographie. — Les recettes de cuisine. — Votre horoscope. — Les merveilles de la T. S. F. — Les dégrèvements d'impôts. — La mode. — Les tarifs postaux pour 1931. — Nos maux et leurs remèdes. — De nombreux contes et nouvelles, etc..., etc... ▶▶ ▶▶ ▶▶

Il est intéressant, amusant et ne coûte que ..... 2 fr.

Achetez-le dès aujourd'hui !

Roubaix

BUREAUX : 45, Rue de la Gare (Téléph. 9-51) — DEPOT DE VENTE : 78, Grande-Rue

DE NOMBREUX ACCIDENTS D'AUTOMOBILES ONT MARQUÉ LA JOURNÉE DU 1er JANVIER

Le jour de l'an a été tout spécialement marqué, cette année, par des accidents de la circulation d'un caractère plus ou moins grave. Trois personnes ont été blessées dont une, plus gravement atteinte, a dû être conduite à l'Hôpital de la Fraternité.

UNE JEUNE FILLE RENVERSEE PLACE DE LA LIBERTE

La place de la Liberté devait être le théâtre du premier accident qui s'est produit à l'angle du boulevard Gambetta, face au café « Au Broutteux ». Ce passage, emprunté par de nombreux véhicules et par des tramways desservant plusieurs lignes est, certes, très mouvementé et présente un sérieux inconvénient pour la circulation des piétons.

Il était 13 h. 15 environ, quand Mlle Lucienne Vincent, 18 ans, étudiante, demeurant, 249, rue de l'Union, à Wattrelos, traversait la chaussée. Elle fut soudain accrochée et renversée brutalement sur le sol par une auto venant de la direction de la Grande-Rue.

L'auteur de l'accident arrêta aussitôt son véhicule et se dirigea vers la victime. Plutôt que de s'occuper de cette dernière et de s'intéresser à ses blessures, le conducteur, faisant preuve d'un manque de tact et dédaignant toute politesse, se contenta de dire à la jeune fille qu'elle n'était qu'une imbécile ». Sur ce, et sans autres commentaires, il remonta dans sa voiture et continua sa route sans se préoccuper de accident qu'il venait de commettre.

Heureusement, le numéro matricule 719 MB 3, a pu être relevé sur la plaque de la voiture de l'auteur de l'accident.

Un docteur, mandé pour examiner la blessée qui porte de nombreuses contusions sur tout le corps, déclara que quatre à cinq jours de repos suffiraient pour le rétablissement complet de cette dernière.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Fischer, commissaire de police de permanence, qui a ouvert une enquête et recherche l'automobiliste qui a pris la fuite.

AUTO ET TRAMWAY SE RENCONTRANT

Quelques heures plus tard, le même endroit devait être le lieu d'un second accident. Celui-ci se produisit à l'angle du boulevard Gambetta et de la rue de Lannoy, carrefour extrêmement dangereux se trouvant au côté opposé au café du « Broutteux ».

Vers 16 h., une automobile conduite par M. Pierre Lotigier, 18 ans, employé de banque, demeurant rue d'Avesnes, à Tourcoing, entra en collision avec un tramway Mongy venant de la direction de Lille. Le choc fut assez rude, mais ne provoqua, heureusement, aucun accident de personne.

Une enquête est ouverte pour établir les responsabilités de cette mauvaise rencontre.

UNE AUTO RENVERSE UNE PASSANTE

Un autre accident s'est produit boulevard Gambetta vers 16 h. 30, au cours duquel, une femme fut blessée, mais son état, jusqu'à présent, ne présente aucun caractère de gravité.

De nombreux véhicules circulent le long cette artère qui, par le boulevard de Paris, donne accès au Grand Boulevard reliant Lille à Roubaix.

A l'heure précitée, une certaine animation régnait en cet endroit. Une femme un certain âge circulant sur le trottoir de droite voulut traverser la chaussée pour ce faire, elle passa entre deux voitures automobiles en stationnement et, par elle même, ne pouvait se rendre compte de ce qui arrêtait soit vers la droite ou vers la gauche. De leur côté, les automobilistes ne pouvaient s'apercevoir du mouvement de cette femme qui commettait certainement une imprudence en employant cette tactique.

En effet, ayant à peine dépassé les voitures en stationnement, quand elle fut happée par une auto et renversée violemment sur la chaussée.

L'auteur involontaire de l'accident, M. Paul Dossin, 20 ans, agriculteur à Saucourt (Somme), demeurant actuellement, 8, rue Mimerel à Roubaix, arrêta son véhicule sur place. Il descendit instantanément et se porta au secours de la victime qu'il releva et fit examiner par M. le docteur Bernard. Le praticien constata une contusion sérieuse à la tête. Après avoir prodigué les premiers soins à la blessée, il la fit admettre à l'Hôpital de la Fraternité où elle fut conduite par M. Dossin.

Après avoir rempli ces différentes formalités ce dernier se rendit au Poste Central de police, où à M. Fischer, il fit la déclaration de l'accident, mais ne put donner le nom de la victime. Néanmoins, il a été établi qu'il s'agissait de Marie Delestré, 50 ans, ménagère, sans domicile connu.

Une enquête est ouverte.

AUTO CONTRE UN PYLONE GRANDE-PLACE

Un grave accident a été évité vers 18 h., Grande-Place mais, malheureusement, un jeune enfant a été blessé au front par suite d'un choc assez brusqué.

Une automobile pilotée par M. Henri Dubron, fabricant, demeurant, 376, rue de Lannoy, circulait Grande-Place, endroit sillonné en tous sens par de nombreux véhicules. L'un d'eux, tous phares allumés, éblouit M. Dubron qui, perdant le contrôle de sa voiture, ne fut plus maître de la direction. L'auto partit à la dérive et alla se jeter contre un pylône. Par suite du choc, le jeune Léon, fils du propriétaire de l'auto, se trouvant sur le siège avant aux côtés de son père, fut soulevé et projeté contre un montant de la carrosserie. Son état ne présente aucun caractère de gravité suivant la déclaration de M. le docteur Bernard qui lui prodigua les soins nécessaires au petit blessé.

DEUX AUTOS SE RENCONTRENT

Le dangereux carrefour formé par les rues de Lille, du Maréchal-Foch, du Moulin, des boulevards Gambetta et de Paris, a, une fois de plus été le théâtre d'une collision, vers 22 h. 30, au cours de la soirée de jeudi.

Une automobile pilotée par M. Henri Delgrange, teinturier, demeurant, 200, rue Jean-Jaurès, à Flers-Breucq, descendant le boulevard de Paris, s'est rencontrée, au carrefour précité, avec la voiture conduite par M. le docteur Manase, rue de Tourcoing à Roubaix, venant de la direction de la rue du Moulin. Il n'y a pas eu de victimes.

Par suite du choc, des dégâts purement matériels ont été occasionnés aux deux véhicules. L'accident s'étant produit sur la ligne du tramway, a provoqué une certaine perturbation dans le trafic du Mongy. Un accord amiable est intervenu entre les parties.

LA GAMBRIOLE A L'ŒUVRE

Un cambriolage qui ne rapporta pas grand'chose à ses auteurs, a été commis au cours de la soirée du premier janvier, au domicile de M. Cyprien Delesalle, 29 ans, demeurant boulevard de Cambrai, cour Selosse.

Le ou les voleurs ont pénétré dans la maison en passant par une lenêtre dite « tabatière » d'une maison à mansarde. Ils visitèrent l'intérieur de fond en comble, renversèrent le contenu des armoires et retournèrent les tiroirs. Ils se donnèrent vraiment beaucoup de peine pour peu de choses, car ils se trouvèrent dans l'obligation de se retirer en emportant la modeste somme de 20 francs qui leur était tombée sous la main. La victime croit que le vol a dû être commis vers 18 heures.

Plainte a été déposée et le service de la Sûreté a été chargé de rechercher les auteurs de ce méfait.

C'est le Corona de DELESPAUL-HAVEZ le meilleur CHOCOLAT FORDANT

UN INCENDIE RUE DU GRAND-CHEMIN

Un incendie s'est déclaré hier après-midi, vers 16 heures, dans les magasins de la maison Laiouette et Parent, négociants en tissus d'ameublement, 22, rue du Grand-Chemin. Grâce à la célérité des pompiers, le feu ne pu pas prendre d'extension et rapidement il était enrayé.

Les flammes prirent naissance dans un grenier où se trouvaient quelques caisses et divers objets qu'on rencontre habituellement dans ces sortes de pièces.

Peu à peu elles s'étendirent dans un magasin dont le toit était formé de naf.

A ce moment, M. Pruvost, marchand de charbons, 24, rue du Grand-Chemin, qui se trouvait dans sa cour, aperçut des flammes.

Il prévint immédiatement les pompiers qui arrivèrent aussitôt sur les lieux avec tout leur matériel.

Dirigés par M. le capitaine Craye, ils mirent rapidement quatre lances en batterie et une heure plus tard tout danger de sinistre était définitivement écarté. Vers 18 heures, le gros des soldats du feu se retirait, laissant un piquet pour parer à un éventuel réveil nocturne des flammes.

Les dégâts ne sont pas évaluables pour l'instant, ils se composent de l'immeuble en partie démoli et de pièces de tissus, plus endommagées par l'eau que par les flammes.

Il y a quelques assurances qui couvrent les dégâts.

Le service d'ordre était assuré par M. de la Chassagne de Sercys, commissaire de police du 4e arrondissement.

FOURRURES "Au Léopard"
91, Grande-Rue, ROUBAIX. — Tél. 29-76
MAISON DE CONFIANCE FONDEE EN 1868

LE CHAPITRE DES VIOLENTS

L'autre nuit, vers 6 h., M. Désiré Vampoucke, 22 ans, employé, demeurant à Tourcoing, rue de Moscou, se trouvait place de la Gare, quand il fut pris à partie par un individu qui, sans aucune provocation, lui porta des coups de poing à la figure et le blessa à la lèvre supérieure.

En la personne de l'agresseur, il reconnut un cafetier de la place de la Gare, qu'il ne connait pas et contre qui il a déposé une plainte entre les mains de M. Fischer, commissaire de police de permanence. Une enquête est ouverte.

PAPIERS PEINTS
Toiles cirées, Balatum, Couleurs préparées à la céruse, Ripolin, Vernis. Maison Cæsar FRIANT, 11, rue Jules Guesde, Roubaix.

SOCIÉTÉS & COMITÉS

MUTUELLE NADAUD. — Conformément aux décisions prises à l'Assemblée générale du 28 septembre 1930, il est rappelé que la Société est divisée en deux sections à partir du 1er janvier 1931. D'une part, la section des mutualistes assujettis qui paient une cotisation mensuelle de trois francs. D'autre part la section des exclus dont la cotisation est fixée à 2 fr. par semaine. La question de la collecte se réglera comme par le passé entre le sociétaire et le collecteur. Les commissions font un pressant appel aux sociétaires qui n'ont pas encore fait connaître leur situation vis-à-vis de la loi et les prient de vouloir bien faire parvenir leur bulletin d'adhésion à la Caisse primaire, dûment rempli et signé, au plus tôt au siège 50, boulevard de Strasbourg.

Les personnes qui se sont fait inscrire pour la loi sont également invitées à nous faire parvenir leur bulletin de suite.

Les retraités qui n'ont pup se rendre libre dimanche dernier peuvent se présenter au siège, tous les jours de 9 h. à midi et de 2 h. à 6 h. 30.

LA JOIE à votre portée... avec un Voir petites annonces T. S. F... SARADIO

CHORAL NADAUD. — Société Nationale. — Ce soir samedi, à 20 h., au siège, répétition générale.

FEDERATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — Au cours de l'Arbre de Noël organisé par la Section, une collecte faite parmi l'assistance rapporta la somme de 30 fr. Cette somme sera versée par moitié à l'Œuvre du Timbre Antituberculeux et au Sanatoriun de Sailly.

Les membres, Martt, Carré, Lannoy, Laconte, Mullié, Deschynck, Titeget, Pauwels, Vanost, Delander, Lampe, Langeraert, Lambert, Brunin, Wilde et Verhaegne sont priés de retirer les jouets réservés à leurs enfants, durant le service de secrétariat du dimanche 4 janvier, de 10 h. à midi, au siège, 196, rue de la Gare.

COMBATTANTS REPUBLICAINS. — La permanence pour l'établissement des dossiers de demande de retraite du combattant sera supprimée le dimanche pendant le mois de janvier, elle fonctionnera les samedis de 16 à 19 h., au siège boulevard Gambetta, 46.

HARMONIE DU MOULIN. — Ce soir samedi, à 20 h. 30, répétition générale.

COECILIA ROUBAISIENE. — Samedi à 20 h., café Dubus, répétition générale.

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS « L'EMPLOYE ». — Le Conseil d'administration s'est réuni le 28 décembre 1930, sous la présidence de M. Charles Deboosschère, président. Lecture est donnée du procès-verbal de la réunion précédente qui est adopté sans observations. Neuf nouveaux sociétaires sont admis. Un membre honoraire, quatre naissances ; un décès ; huit dossiers maladies.

La recette aura lieu au siège ; 4, rue du Grand Chemin le dimanche 11 janvier 1931, de 10 h. à midi.

Sont de service : MM. D. Tiberghien, Elie Flahaut, Jules Martin, Nestor Petit, Georges Bataille, Edgard Petit, Gustave Longuespe, Charles Lamare, Jean Degrae, Charles Lerisson.

HARMONIE DES ACCORDEONISTES ROUBAISIENS. — Demain dimanche, à 1 0h., répétition générale.

PREVOYANTS DE L'AVENIR (17e Section). — Dimanche 4 janvier, de 10 h. à midi, au café Pandore, recette mensuelle, adhésions, renseignements. Caisse de contre assurance, paiement des cotisations.

Les plus beaux PARDESSUS et COSTUMES sur MESURE à 280 francs.
FRANQUET, 111, rue de l'Epeule, ROUBAIX

ETAT CIVIL

Naissances. — Thérèse Desmuller, rue de Condé, cour Loridan, 3. — Marcelle Delevoye, rue de l'Ommelet, imp. Lamartine, 6. — Roger Hennion Grande-Rue, 294. — Michel Paulus, rue Edouard-Vaillant, square des Acacias, 11. — Hélène Zielinski, rue Pierre-de-Roubaix, 50. — Georges Debuisne, rue des Longues-Haies, 180. — Charles Gayan, rue de Béthune, 52. — Rachel Vandendorpe, rue de l'Alma, fort Frasez, 21. — Germain Bauwens, rue des Sept-Ponts, 28. — René Dereumaux, rue du Pile, 116.

Décès. — Joséphine Vande Vesgeringe, 32 ans, de Croix. — Gustave Verhaeghe, 55 ans, rue Latine, 29. — Robert Soudan, 5 mois, rue Malpiaquet, cour Degrieck, 10. — Henri Declercq, 52 ans, rue de Blanchemaille, 37. — Modeste Seceunber, 63 ans, de Tourcoing. — Henri Dubaurier, 47 ans, rue Dombasle, 41. — Roselie Wouters, 65 ans, rue des Fondeurs, c. St-Maurice. — Isidore Couzin, 71 ans, rue Bayard, 3. — Caroline Cnudde, 22 ans, rue de Bouvines, cour Pontier, 16 — Denis Breun, 70 ans, rue Pellart, 25. — Léonie Pretier, 54 ans, rue des Viviers, c. Thiers, 6 — Daniel Prosec, 5 mois, rue de France, 162. Pierre André, 16 ans, rue St-Vincent-de-Paul, 10

Décès. — Marie Nys, 68 ans, commerçante, rue de Tourcoing, 195.

LE RESTAURANT DANIEL
EST OUVERT — Téléph. 29-89
7, RUE DES DEBRIS - SAINT - ETIENNE, 7
Grand'Place, sous la voûte, à gauche
SALLE POUR NOCES ET BANQUETS

WATTRELOS

FRAUDE. — La brigade du Crétinier a arrêté, au Breuil, Charles Mazurelle, 21 ans, garçon boucher, demeurant 46, rue Pierre-de-Roubaix, qui était porteur de 18 kg. 500 de tabac.

Il a été conduit à Lille.

— Julia Bocquet, 44 ans, couteuse, domiciliée à Bruxelles, a été arrêtée au lieu dit « Grand-Chemin », par la brigade de Roubaix-gauche. Elle était porteuse de 6 kilos de tabac.

ACCIDENT. — Hier, vers 14 h. 45, un cycliste, M. Théophile Deschoemaecker, de Putheim (Belgique), a fait une chute dans la rue Pierre-Catteau, près de la place. Conduit au café Salembier, il fut transporté à l'Hôpital. Le blessé porte une blessure à la figure et son état est peu grave.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Au chantier A. Prouvost, Valère Deschemacker, 24 ans, manœuvre, à Mouscron, par suite du retour de manivelle d'un treuil, section de la lèvre supérieure, plaies béantes des deux faces, 30 j. — Aux filatures Prouvost, Angèle Delahousse, 20 ans, soigneuse à Potles, en cognant la main, contusion du médius de la main gauche, 15 j. — Même usine, Jeanne Hendrick, soigneuse à Roubaix, en butant le pied contre une roue, contusions de la jambe droite, 3 semaines. — Même usine, Marguerite Coppenolle, 17 ans, voyageuse à Pont-à-Chin, en nettoyant, plaie enflammée du pouce droit, 10 j. — Même usine, Henri Deleye, 19 ans, rattacheur, rue de Mouscron, 16, en rattachant, forte contusion de la jambe gauche, 13 j. — Même usine, Marie Desrumeux, 36 ans, doubleuse, rue des Bons-Enfants, 7, en butant contusion du genou droit, 12 j. — A l'usine Kuhlmann, Alfred Beaudet, 62 ans, manœuvre, rue Delemarre, plaie contuse de la main gauche, 12 j. — A l'usine A. Prouvost, Georges Bocquet, 33 ans, électricien, carrière Dupont, brûlures de l'aisselle et du bras droits par un tuyau à vapeur, 10 j. — Même usine, Henri Demonie, 40 ans, dégorgeur, à Aubryve, plaie par écrasement du médius et contusion gauche, 10 j. — Même usine, Raymonde Higueau, 21 ans, soigneuse, à Herseaux, contusion de l'avant-bras gauche, par écrasement 15 j. — Même usine, Maria Largevicq, 18 ans, soigneuse, à Roubaix, en mettant un bobinot, à ou la main prise dans le chariot, écrasement de la main droite, plaies multiples et hématome diffus, 5 sem., avec incapacité p. p. — A l'usine Watine, Blanche Dupont, 24 ans, bambrocheuse à Herseaux, plaie par écrasement de l'auriculaire droit, 15 j. — A l'usine Leclercq-Dupire, Jules Dooghe, 13 ans, apprenti mécanicien à Roubaix, a reçu un coup de marteau, plaie pénétrante de l'arcade sourcilière droite, 10 j. — Aux filatures Prouvost, Maurice Debouvry, 17 ans, raltacheur, rue du Petit Tourcoing, 62, en nettoyant, contusion de la main droite avec plaie et gros hématome, 14 j. — Même usine, Rachel Vandeubroucke, 14 ans, bâclieuse, à Avelghem, en buiant la main contre un métier, contusion de l'index droit, 15 j. — Même usine, Albert Vercleven, 15 ans, rattacheur à Estaimpuis, en nettoyant, piqûre septique avec abcès de l'annulaire gauche, 10 jours, —

ORCHESTRE DES JEUNES. — Demain dimanche, à 9 h. 30, répétition générale au siège, café du l'Harmonie.

EXCEL MANILLE. — Ce soir, à 20 h., réunion mensuelle obligatoire au siège, café Moreau paiement des cotisations.

ETAT CIVIL. — Naissances. — Ghislaine Ferrain, rue Louise de Bettignies, 44 ; Josiane Lecrix, rue des Trois-Bouteilles, 6.

Notre Concours des Grandes Vedettes du Cinéma

DOUGLAS FAIRBANKS

Concours des grandes **9** vedettes du cinéma

Découpez et conservez ce numéro d'ordre qui devra être collé à votre choix sur le Bulletin de réponse.

Réservé exclusivement à nos Lectrices et Lecteurs de la région de ROUBAIX-TOURCOING et villes environnantes.

2.027 prix valant plus de 100.000 fr., dont 40.850 fr. de prix à répartir entre les dix premiers gagnants :: ::

PREMIER PRIX. — **10.000 fr. en espèces.**

DEUXIEME PRIX. — **Une Salle à manger et une Chambre à coucher style moderne chêne massif avec sculptures dans la masse. Valeur : 7.500 fr.**

TROISIEME PRIX. — **Une motocyclette grand tourisme 4 CV., 350 cmc., 4 temps, 3 vitesses, équipement complet, éclairage et démarrage électrique. Valeur : 5.300 fr.**

Puis, une autre moto, des postes de T.S.F., un fusil de chasse, une machine à coudre, des bicyclettes, des bijoux et quantité de jolis objets joignant l'utile à l'agréable

MANUFACTURE DE CHAUSSURES
" NINA "
118 - 120, Rue Archimède, ROUBAIX
A L'OCCASION DES FÊTES
VENTE RÉCLAME DE SOULIERS FANTAISIE
Pour Homme 44.00
Souliers haute fantaisie et Suédine, talons Louis XV 39 FR.
Articles montés tout cuir
Pour les Fêtes de Noël et du Nouvel An, grand choix de SOULIERS POUR ENFANTS, FILLETTES ET GARÇONNETS
Dernière création : le SOULIER Dame et Homme « FERMETURE ÉCLAIR »

CROIX

UN COFFRE-FORT FUT ÉVENTRÉ

Dans nos éditions de jeudi, nous avons relaté en détail la tentative de cambriolage qui avait été faite dans la nuit de mardi à mercredi chez Mlle Emblans, 25, rue de Lille à Croix.

Nous donnons aujourd'hui une photographie du coffre-fort dans l'état où les voleurs l'ont laissé.

Ce document montre combien les malfaiteurs furent maladroits, pour faire une brèche dans le bois.

MEDAILLES DU TRAVAIL. — Les sociétaires sont priés d'assister aux funérailles de M. Eugène Debrock, retraité de la Compagnie du chemin de fer du Nord, qui auront lieu aujourd'hui samedi, à 14 h. 30, en l'église St-Pierre. Réunion autour du drapeau à 14 h. 15, au domicile du défunt, 46, rue de Colmar (St-Pierre).

WASQUEHAL

AU FAMILIA : **Le Baiser Mortel ; Les Eperviers**, aventures, et 1 comique avec Maice.

FLERS-BREUCQ

PORT D'ARME PROHIBEE. — Les gendarmes ont procédé hier matin à l'arrestation d'un sujet belge, Frédéric Dewortelaer, 32 ans, sans profession ni domicile fixe, qu'ils rencontrèrent à la Planche-Epinoy. Cet individu depuis peu en France, n'était porteur d'aucun argent et prétendait avoir perdu son porte-monnaie. Il fut trouvé en possession d'un couteau à cran d'arrêt qui lui a valu un procès-verbal pour port d'arme prohibée. D'autre part il a été maintenu en état d'arrestation et déféré au Parquet.

LA GENDARMERIE OPERE. — De passage à la Planche-Epinoy, des gendarmes eurent l'attention attirée par les « allées et venues » d'un personnage aux allures suspecies. Ils lui mirent la main au collet et s'aperçurent qu'ils étaient en présence d'un individu sans profession ni domicile fixe, nommé Louis-Julien Beaubiguy, 26 ans. Aux questions qui lui furent posées, le vagabond déclara qu'il ne travaillait pas depuis le 17 novembre, qu'il couchait là où il trouvait un gîte et qu'il n'était en possession d'aucun argent. Il se rendait à Roubaix pour chercher à mangeson arrestation a été maintenue et il sera déféré à Lille pour être mis à la disposition de M. le procureur de la République.

AU FAMILIA A CROIX : **Le Baiser Mortel ; Les Eperviers**, aventur.,et 1 comique avec Maice.

ASCQ

CONTRIBUTIONS. — Perception de la taxe sur le chiffre d'affaires (